

## AGROFORESTERIE

### LA DÉMARCHE

Au sujet de l'arbre, André Paulin est un repent : « J'ai été l'opposé de ce que je suis. J'étais contre l'arbre et aujourd'hui je suis un passionné ».

Issue de la génération remembrement (1963), sa vision évolue suite à des constats de terrain notamment sur la hauteur surprenante des blés à proximité des haies. Aujourd'hui, l'arbre reprend une place importante dans le système, les exploitants étant convaincus de leurs multiples bénéfices. En 25 ans, 4 kilomètres de haies ont été plantés pour satisfaire plusieurs fonctions : bien-être animal, protection contre le vent, production de fruits, abris pour les auxiliaires et source de biodiversité...

En 2012, 6,5 ha ont été implantés en agroforesterie avec l'appui de Arbres et paysages tarnais.

Un panneau pédagogique est notamment disponible.

### LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

L'objectif est de reproduire au maximum le fonctionnement de l'écosystème forestier en combinant amélioration de la structure des sols et production de biomasse. C'est aussi le confort des animaux qui est recherché de façon primordiale.

La mise en œuvre de l'agroforesterie sur prairies nécessite des mesures de protection des arbres particulières liées à la présence des bovins. Comme le montrent les photos, deux rangées de fils électriques ont été installées ainsi qu'un filet de protection de 60 cm de hauteur autour de chaque arbre pour se protéger des dégâts du petit gibier. Le temps nécessaire à l'entretien des aménagements est estimé à 3 ou 4 jours par an.

Concernant le choix des espèces, le cahier des charges FEADER (donnant droit à une subvention de l'Europe) était contraignant et n'a pas permis d'implanter certaines espèces locales.



Parcelles agroforestières implantées en 2012



Haies



Haies (25/07/2016)

Chêne sessile, noyer commun, merisier, sorbier domestique (cormier), alisier, tilleul cordata, érable champêtre, aulne de Corse (dans les zones humides), frêne oxyphyllé cohabitent sur une même parcelle pour une valorisation future en bois d'oeuvre.

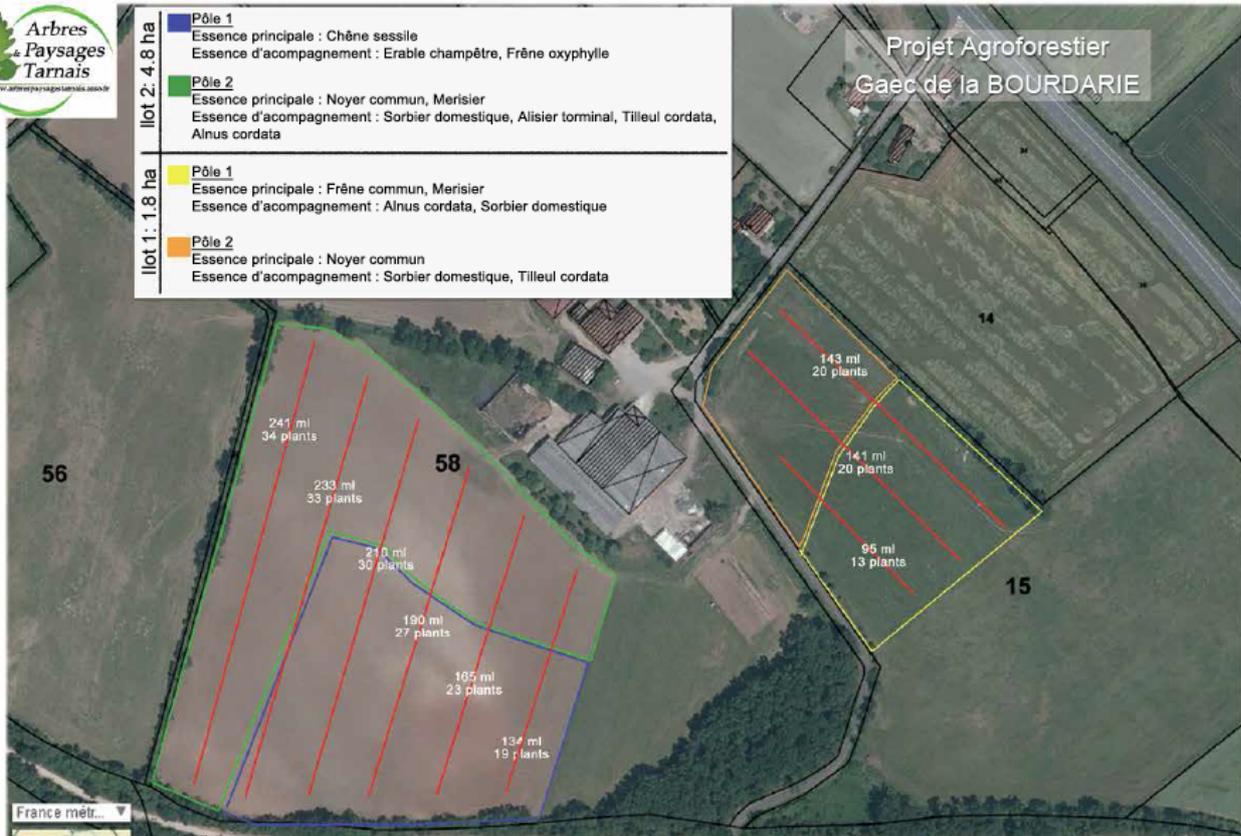


## QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

219 arbres

Interligne : 30 m - Interplants : 7 m : espacement des lignes d'arbres prévu pour permettre la fauche

- Paillis 100 % biodégradables
- Conduite de certains arbres en têtards pour la production de Bois Raméal Fragmenté (BRF)



## ZOOM SUR LA LUTTE BIOLOGIQUE PAR CONSERVATION DES HABITATS

Les arbres, qu'ils soient intégrés dans des haies ou en agroforesterie, sont de formidables refuges et réservoirs alimentaires pour les auxiliaires.

« Les auxiliaires vont remplacer l'appareil à désherber », c'est en tout cas dans cette optique que les frères Paulin réfléchissent les aménagements paysagers de la ferme.

Les coccinelles mangeuses de pucerons, chrysopes consommateurs de larves de pucerons, chenilles, carabes prédateurs de certaines limaces sont régulièrement observés par André.

Dans les haies champêtres, les espèces d'arbustes complètent les essences qui sont naturellement présentes dans les bois environnants, afin de créer un maximum de biodiversité (cornouiller sanguin, aubépine, troène des bois, prunelier, vioerne lantane...) (source : Arbres et Paysages Tarnais).

## INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Subvention du FEADER, Conseil Régional à hauteur de 80 %</li> <li>■ Projet économique de long terme (production de bois)</li> </ul>	<p>Effet attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Autofertilité (feuilles, racines en profondeur...)</li> <li>➤ Microclimat favorable au confort des bovins à la pâture (ombre)</li>   <li>➤ Présence d'auxiliaires</li>   <li>■ Adaptation au changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diversité intraparcellaire (nombreuses essences d'arbres)</li>   <li>■ Préservation de la ressource en eau (rôle épurateur de l'arbre)</li> </ul>
<p><b>Social</b> : Volonté de redonner une place essentielle à l'arbre autrefois délaissé. Notion de plaisir</p>		

### Difficultés :

- Temps de travail lourd pour l'installation des aménagements de protection des arbres (fils électriques, filet de protection, débroussaillage). Entretien : 3 à 4 jours par an.
- Liberté pour le choix des essences locales limitée par le cahier des charges donnant droit à une subvention. Depuis, le cahier des charges FEADER a évolué et laisse plus de liberté.